



FAIS D'LA PLACE ! Vide poussette de l'école des Taillades

LE DIMANCHE 1 NOVEMBRE 2026 DE 8H00 A 14H00

NOTE AUX EXPOSANTS (document à conserver)

INSCRIPTION

Nous proposons des emplacements à l'intérieur du MOULIN et à l'extérieur.

<https://www.helloasso.com/associations/apec-les-taillades/evenements/fait-d-la-place-vide-poussette-taillades-2-11-2026>



ATTENTION :

HELLOASSO vous propose une contribution pour leur fonctionnement, pensez à modifier : "Modifier ma contribution" en mettant 0€ avant de payer !

En cas d'impossibilité de procéder à l'inscription, au paiement en ligne ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail : apec84300@gmail.com

INFORMATION GENERAL

Nous vous demandons d'arriver **1 heure** avant le début de la manifestation (Soit 07h00) afin de vous placer et d'installer le stand à votre aise.

Pour les personnes à l'intérieur du Moulin fermeture des portes à **07h40** pour éviter toute entrée d'acheteurs pouvant gêner la mise en place, pour ouverture au public à 08h00.

Nous demandons aux personnes à l'intérieur du MOULIN **de ne quitter leur stand qu'à compter de 14h00 lors de la fin de la manifestation**. Un départ anticipé ne ferait que gêner les autres participants. Si vous souhaitez partir plus tôt, des emplacements à l'extérieur-vous sont proposés.

Nous mettons à disposition de chaque stand : **1 table d'environ 1.80 mètres + 2 chaises**.

Nous appliquerons les mesures sanitaires en vigueur pour accéder à l'intérieur de la salle du moulin pendant toute la durée du vide poussette.

Un grand parking pour votre véhicule vous permet de stationner au plus près de la salle et vous facilite l'accès au MOULIN.

Une buvette vous propose tout au long de la matinée des boissons chaudes, des boissons fraîches, ainsi que quelques douceurs pour accompagner votre pause.

Nous vous demandons lors de votre départ de laisser votre emplacement propre et de ne pas jeter vos invendus dans les poubelles municipale. Nous organisons pour cela une collecte afin de vous permettre de pouvoir laisser vos invendus dont vous aimeriez vous séparer. Les dons seront au bénéfice de l'école (jeux, jouets, livres), les autres marchandises seront déposées aux associations de cavaillon.

Pour votre confort, des toilettes sont à votre disposition ainsi que des lavabos à l'intérieur du MOULIN, merci de respecter ces lieux.

REGLEMENT INTERIEUR

- ✓ **Article 1** : Les organisateurs se réservent le droit d'attribuer les emplacements en tenant compte de l'ordre des inscriptions et de la configuration des lieux. Les premiers inscrits sont placés en intérieur, dans la limite des places disponibles. Une fois ces emplacements complets, les suivants sont affectés en extérieur.
- ✓ **Article 2** : L'installation des exposants se fait de **07 HEURES à 7h40 HEURES**, avant le début de la foire. Le départ est à **14 HEURES** pour les exposants à l'intérieur afin de ne pas gêner les autres participants.
- ✓ **Article 3** : Le prix des emplacements correspond à environ **3 mètres linéaires (une table de 1.80m et deux chaises fournies) est fixé à 10 € pour les adhérents de l'APEEC et à 12 € pour les non adhérents**, à payer lors de l'inscription et non remboursable en cas de désistement.
- ✓ **Article 4** : Tout changement de place le jour de la manifestation ne pourra être effectué qu'après autorisation du service organisateur.
- ✓ **Article 5** : En cas d'intempéries, la manifestation **ne sera pas annulée**, les exposants extérieurs ne pourront prétendre à aucun remboursement **après** le début de la manifestation.
- ✓ **Article 6** : Les conditions sanitaires en vigueur seront appliquées pour accéder à l'intérieur de la salle du moulin Saint Pierre.

EN VALIDANT INFORMATIQUEMENT CE DOCUMENT VOUS VALIDEZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES INFORMATIONS ET RESPECTER LE REGLEMENT INTERIEUR.

En espérant que cette journée vous soit agréable.

Bonnes ventes !!!